



Travail dans les vignes

Par **Leo part**, le **07/02/2019** à **15:50**

Mme Carlotti sous traite pour des vignerons

Celle ci déclaré 1 ouvrier sur 10

Voilà des années

Elle y travaille elle même

Je suis au courant car elle sous traite pour moi pendant 2 ans et je la payais urssaf compris mais je me suis aperçue et sur denonciation de mm Grassi isabelle Le Luc qui m averti que je n étais pas dans la légalité malgré que je lui payé l urssaf

Donc je me suis empressée de l embaucher et de lui faciliter les horaires afin qu elle puisse continuer ses vignes qu elles exploitent tjrs aux alentours des arcs

En espérant que ma lettre sera pris au sérieux

Cordialement

Mme Rouzaud Josselyne

Ex gerante station service en invalidite totale et definitive

J avais embauché Mme Carlotti car gros problèmes financiers suite a son divorce

Du 1 juillet 2012 2014 en soutraiance

Et depuis toujours affiliée à Draguignan à la caisse des travailleurs agricoles